

Appel à communications

Politiques de jeunesse et inégalités sociales

Colloque conjoint de l'*Observatoire Jeunes et Société (OJS)*
et de la *Chaire de Recherche du Canada sur les inégalités sociales et les parcours de vie*

Organisé dans le cadre de l'ACFAS 2017
8 et 9 mai 2017, Montréal

Responsables : María Eugenia Longo, Cécile Van de Velde, Nicole Gallant, Stéphanie Atkin.

Description

Un mouvement paradoxal touche nos sociétés actuelles : tandis que certaines des inégalités ont été réduites, d'autres émergent ou se renforcent dans les parcours de vie. Par exemple, d'un côté, la féminisation relative de l'activité et de l'emploi, l'élévation du niveau des diplômes de la population et l'accès à la consommation des biens ont permis de réduire -en apparence du moins- certaines « inégalités structurelles » en fonction du sexe, de la formation ou de l'origine sociale, tout en leur donnant de nouveaux visages. De l'autre côté, la fragmentation du marché du travail a conduit à une requalification de catégories sociales auparavant plus délimitées, introduisant ou multipliant des différences « intracatégorielles » (Fitoussi & Rosanvallon, 1996). Nos sociétés sont désormais confrontées à une accentuation rapide des inégalités sociales de revenus, en cours depuis plusieurs décennies (Piketty, 2013). La crise, et les politiques d'austérité qu'elle a légitimées dans son sillage, sont venues accentuer ces fragmentations et accélérer les trajectoires de différenciation sociale. Ce double mouvement a été mis en lumière dans différentes régions de l'Occident (Green & Kesselman, 2007; Lemieux, 2008; OCDE, 2008; INSEE, 2012; Cruces & Gasparini, 2013; CEPE 2014).

Or, particulièrement touchés par la crise et l'austérité, les jeunes sont au cœur de cette recomposition des inégalités. La seconde décennie du 21^{ème} siècle est le théâtre d'un double renforcement des inégalités *inter-* et *intra-générationnelles*, c'est-à-dire à la fois *entre* les générations et à *l'intérieur* de chacune d'entre elles (Van de Velde, 2014). Inter-générationnelle, car si toutes les générations ont été touchées par la crise, on a assisté à une dynamique de concentration des difficultés potentielles chez les jeunes adultes et particulièrement les entrants sur le marché du travail. Cette dynamique est perceptible, entre autres, dans un creusement accentué du taux de chômage des jeunes, ou une augmentation accélérée du taux de pauvreté juvénile dans la plupart des sociétés occidentales (OCDE, 2014). Intra-générationnelle, car le processus d'accentuation des inégalités amorcé dès la fin des années 1970 se traduit depuis quelques années par des effets accélérés de polarisation interne au sein des jeunes générations, et par le décrochage « par le bas » de certaines franges les plus vulnérables. Présent chez toutes les générations, ce processus est particulièrement sensible au moment de l'entrée dans la vie adulte, et induit une forte pénalisation sociale des jeunes dépourvus de diplômes (Chauvel, & Shröder, 2013).

Ce mouvement de recomposition rapide des inégalités pose de nouveaux défis aux politiques publiques s'adressant à la jeunesse. Alors que ces politiques publiques ne sont que peu marquées par leur

envergure, on peut s'interroger sur leur capacité à répondre aux multiples facettes de ce processus de creusement des inégalités (Loncle, 2010). De quelle façon ces politiques sont-elles conçues (À partir de la formulation de quels types de problèmes publics? En regroupant quels types d'acteurs institutionnels? À quels échelons de décision et de mise en œuvre? Et en s'appuyant sur quels types d'expertise?)? Plus spécifiquement, quels moyens de lutte contre les inégalités mettent-elles en place, et quels sont leurs effets réels sur les parcours de vie? Quelles sont les catégories d'inégalités qui sont traitées institutionnellement et quelles sont celles qui échappent au contraire aux politiques publiques?

Ce colloque rassemblera des chercheurs et praticiens de divers horizons pour faire le point sur ces liens, souvent complexes et ambigus, entre politiques publiques et inégalités sociales. Il vise à mettre en perspective, par un croisement de regards interdisciplinaire et interprofessionnel, les évolutions, les actions et les enjeux qui touchent aujourd'hui les politiques publiques *pour* et *par* les jeunes, afin d'identifier des pistes d'action fécondes tant pour les politiciens que les praticiens. Les contributions aussi bien théoriques qu'empiriques sont bienvenues. Elles peuvent concerner différentes aires géographiques, et se structurer autour de trois dimensions.

1 – Crise, austérité et évolution des politiques publiques de jeunesse

Un premier front de recherche consiste à identifier la façon dont la crise et le contexte d'austérité ont affecté respectivement les jeunes adultes *et* les politiques publiques qui leur sont destinées. Dans quel sens ces dernières ont-elles évolué, en termes de moyens, de logiques d'action ou de dispositifs, comparativement aux conditions de vie des jeunes eux-mêmes ? Dans quels contextes a-t-on assisté à un déploiement accru des aides aux jeunes, et dans quels autres cas l'austérité est-elle venue restreindre le soutien public aux jeunes adultes ? Au-delà des droits sociaux communs qui dérivent du système de protection sociale, les jeunes sont la cible d'un certain nombre de politiques spécifiques (emploi, éducation, santé, etc.) destinées à la lutte contre certaines inégalités. Comment s'articulent désormais les politiques publiques touchant les jeunes adultes dans leur ensemble, et les politiques destinées à des groupes plus ciblés ? Peut-on déceler de nouvelles dynamiques d'approche dans chacune de ces deux dimensions ? Les contributions pourront veiller à identifier comment le contexte d'austérité affecte tant les conditions de vie des jeunes que les interventions publiques destinées à les soutenir.

2 – Lutter contre les inégalités : catégories instituées, angles morts et paradoxes

Un second volet se penchera plus précisément sur les paradoxes internes dans les approches actuelles des politiques de jeunesse, en matière de lutte contre les inégalités intra- ou inter-générationnelles. Une question fondamentale se pose: peut-on lutter contre les inégalités sans en créer de nouvelles? En effet, les politiques récentes visant la réduction de certaines inégalités d'accès peuvent se caractériser par la sophistication des techniques utilisées ou par l'application de modes de gestion privés comme modèles de gestion publique. Des travaux ont mis en lumière certains effets induits du processus d'individualisation des approches d'accompagnement, tel que le non-recours (Muller, 2011 ; Warin, 2006). Parfois même, les politiques publiques peuvent créer de nouvelles inégalités là où elles sont censées les limiter, que ce soit par le biais d'une stigmatisation induite (McAll, 2012), ou par un mode d'octroi favorisant *de facto* les fractions des classes populaires les moins fragilisées (Lima, 2016). Pour mieux identifier ces processus, les contributions pourront donc s'inscrire dans les questions suivantes : quelles sont actuellement les problèmes publics et les catégories instituées d'action dans la lutte contre les inégalités? Quels sont les angles morts des politiques publiques s'adressant à la jeunesse en matière

de lutte contre les inégalités, et quelles sont au contraire les approches qui atteignent leur cible, et pourquoi? Les contributions pourront porter sur les politiques elles-mêmes et leurs effets, ou sur les aspects des inégalités dans les parcours de vie des jeunes qui n'ont pas encore porté l'attention des politiques publiques.

3 – Échelles territoriales et articulation de la lutte contre les inégalités

Ces deux premiers questionnements en appellent un troisième, touchant à l'existence de différents échelons territoriaux dans la lutte contre les inégalités qui éclosent au sein des trajectoires de jeunesse. Aujourd'hui, de multiples échelles de gouvernance se juxtaposent : à côté des politiques nationales, on observe non seulement la mise en place de dispositifs transnationaux, mais aussi et surtout, la montée en puissance de l'échelon territorial local (Loncle, 2010). Ces différentes échelles de régulation sont-elles guidées par les mêmes ressorts d'action et les mêmes catégories-cibles? De quelle façon s'articulent-elles en fonction des domaines d'action : dans quels cas par exemple entrent-elles en complémentarité pour « couvrir » différentes inégalités sociales et territoriales, et dans quels cas au contraire entrent-elles en compensation, en redondance, ou en tension? Quelles sont les lignes de faille et les points aveugles d'une telle multiplicité d'échelle d'action? Les contributions pourront confronter directement différents échelons politiques sur une dimension ciblée des inégalités, ou se pencher sur un dispositif particulier, en l'inscrivant dans ses liens à d'autres échelles territoriales de régulation.

Propositions de communications

Les propositions de communications (titre; nom, affiliation et adresse courriel des présentateurs; ainsi qu'un résumé d'un **maximum de 1500 caractères**, espaces compris) doivent parvenir à obsjeunes@ucs.inrs.ca d'ici le **3 février 2017**. Les décisions du comité scientifique du colloque seront rendues à la mi-février 2017.

Comité scientifique

María Eugenia Longo	Institut national de la recherche scientifique
Cécile Van de Velde	Université de Montréal
Nicole Gallant	Institut national de la recherche scientifique
Stéphanie Atkin	Institut national de la recherche scientifique
Marco Alberio	Université du Québec à Rimouski
Yaëlle Amsellem-Mainguy	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Valérie Becquet	Université Cergy-Pontoise
Sylvain Bourdon	Université de Sherbrooke
Stéphanie Garneau	Université d'Ottawa
Martin Goyette	École nationale d'administration publique
Jo-Anni Joncas	Université Laval
Léa Lima	Conservatoire national des arts et métiers
Patricia Loncle	Université de Rennes 1
Sarah Pickard	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Références bibliographiques

- Chauvel L., Schröder M. (2014). « Generational inequalities and welfare regimes », *Social forces*, n°92, pp.1259-1283.
- Cruces, G. et Gasparini, L. (2013). Políticas sociales para la reducción de la desigualdad y la pobreza en América Latina y el Caribe. *Documento de Trabajo*, (142), CEDLAS, FCE-UNLP.
- Fitoussi, J-P. et et Rosanvallon P. (1996). *Le nouvel âge des inégalités*. Paris : Seuil.
- Insee (2012). *France, portrait social*. Insee Références, novembre 2012.
- Lima L. (2016). *Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse*, Nîmes, Champ social.
- Loncle P. (2010). *Politiques de jeunesse, les enjeux d'intégration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- McAll (2012). *Au-delà du préjugé : trajectoires de vie, pauvreté et santé* (avec J. Awad, J.-Y. Desgagnés, J. Gagné, B. Godrie, N. Keays, M.-C. Plante et N. Stoetzel). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Muller P. (2011). *Les politiques publiques*. Paris : PUF. Warin P. 2006. *L'accès aux droits sociaux*, PUG, Grenoble.
- OCDE (2008). *Croissance et inégalités*. Paris : Les Éditions de l'OCDE.
- OCDE (2014). *Panorama de la société 2014 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- Piketty T. (2013). *Le capital au XXIème siècle*, Paris, Le Seuil.
- Van de Velde C. (2014). *Inégalités au sein de la jeunesse*, in Alain Bihr, Roland Pfefferkorn (dir), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin.
- Warin P. (2006). *L'accès aux droits sociaux*, PUG, Grenoble.